

L'OUVRIER METALLURGISTE



Organe Mensuel de la Fédération Française des Syndicats de la Métallurgie et Parties Similaires (C.F.T.C.)

Rédaction-Administration : 28, Place Saint-Georges, PARIS (IX^e) — Téléph. : TRUDAINE 52-20

Loisirs...

C'EST à vous d'abord, camarades Métallurgistes d'hier, ouvriers des journées des 16, des 14, des 12 heures, qu'en hommage de reconnaissance, notre génération doit vous dédier ce numéro, évoquant des loisirs présents,

Vous, qui n'avez pas connu la joie des temps libres et dont les vacances d'écoliers étaient les seules de votre vie,

Vous, dont le labeur écrasant s'étalait de la pointe du jour à la nuit tombante,

Vous dont le court repos suffisait à peine à refaire vos forces,

Vous, pour qui la semaine anglaise ne fut longtemps qu'une vision et les cinq-huit une chimère, lorsqu'il vous fallait lutter pour obtenir le repos du Dimanche,

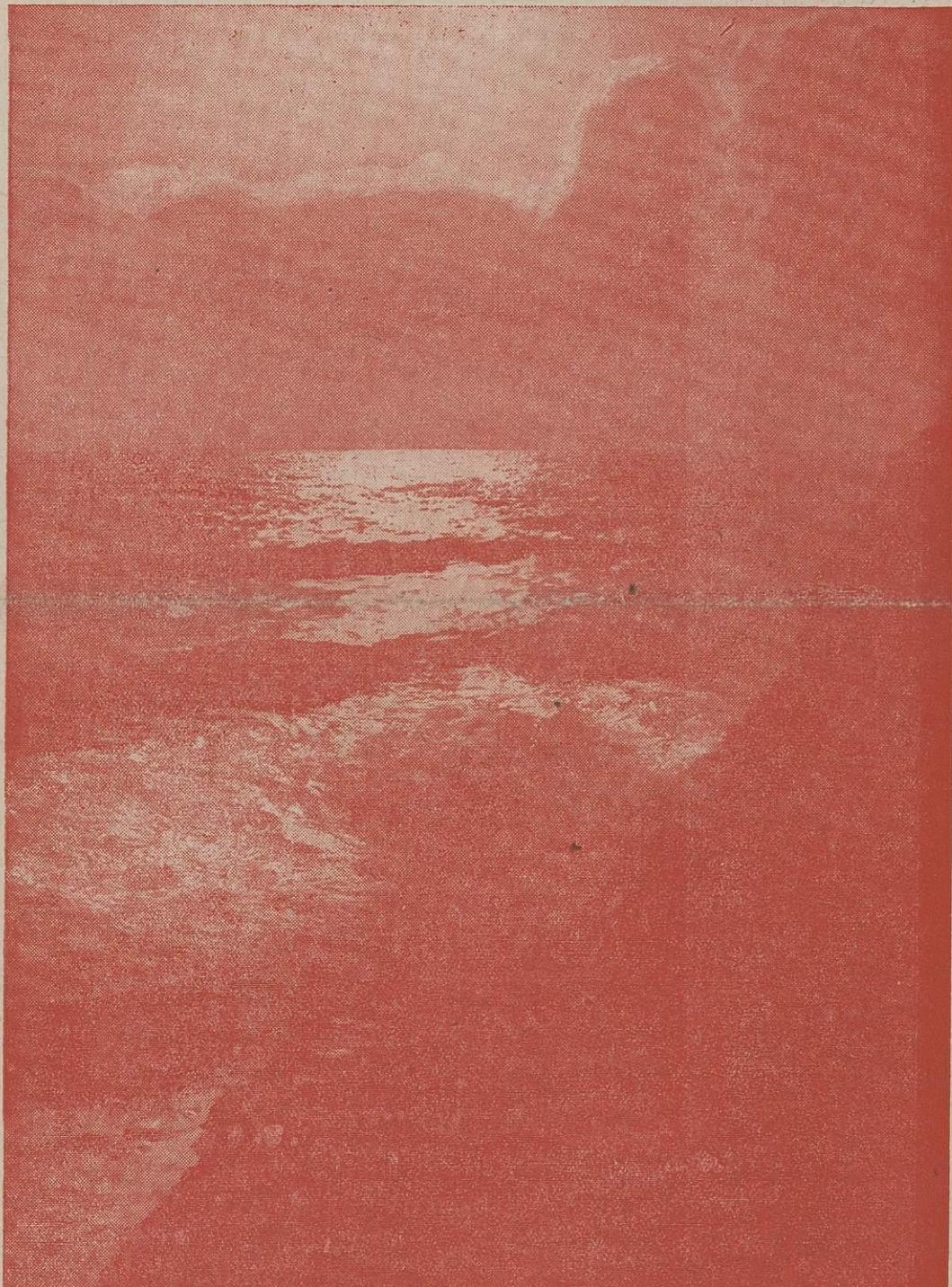
Vous, que hantait le rêve de vacances ouvrières à la mer, à la montagne, voir à la campagne verdoyante, réjouissez-vous : votre rêve est, maintenant, une réalité et la joie de ces familles qui vous doivent le bonheur de partir loin des fumées et du bruit des machines, vous exprime mieux leurs remerciements que toutes les plus savantes formules.

AJAMAIS bannie la cruelle expression : *Les vacances ? Oui, les grandes, celles qui durent toujours.*

C'est à vous, maintenant, jeunes lecteurs de l'O. M. de poursuivre l'œuvre commencée par les ainés.

Ce numéro, plus spécialement consacré aux Loisirs, doit vous inciter à travailler au développement du mouvement qui vous permet d'exprimer vos justes revendications.

VOtre JOURNAL qui se présente à vous sous un format nouveau, sollicite aussi votre attention, il est votre porte-parole.



Magnifique effet de soleil sur la mer

AUJOURD'HUI comme hier, et demain mieux qu'aujourd'hui il sera, si vous savez le vouloir, l'instrument à l'aide duquel vous ferez entendre votre voix.

Il est aussi votre outil pour votre travail syndical, confiant et fier d'être entre vos mains expertes d'ouvriers, il rendra ce que vous saurez lui faire rendre.

Travailler avec vous, pour vous, est sa seule ambition, à vous donc de faire en sorte qu'il ne connaisse jamais la crise et le chômage, contre lesquels il entend vous aider à lutter de toutes ses forces.

I.O. M.

Un conte de l'O. M.

Quelqu'un chantait dans une cour...

Jean Brasseur accrocha machinalement sa casquette à la patère vide. Il était las. La journée lourde d'orage contenait, lui avait pesé davantage. Tout lui pesait maintenant, l'atelier, les compagnons et cette maison vide et sonore, où il n'y avait plus que lui à rentrer le soir, depuis que le fils était parti.

Il y aurait un an bientôt; tout de suite après les vacances. Et Brasseur, plus harassé encore, moralement que physiquement, évoqua ce passé récent encore qui ne datait que d'une année.

Depuis la mort de sa femme, à la naissance du gosse, depuis celle de sa mère qui avait élevé le petit jusqu'à ses seize ans, il s'était habitué à vivre avec son gars.

Celui-ci avait choisi le métier paternel, et Brasseur lui avait trouvé une place à son atelier. Et c'était deux camarades qui entraient ensemble, le soir; des soirs comme ce soir.

Et puis ce furent les dernières vacances, le gamin venait tout juste d'avoir vingt ans. C'était un excellent « métallo », dont le père Brasseur se montrait très fier. Toute leur vie, en somme, était commune et c'était toujours en compagnons qu'ils s'en étaient allés passer une quinzaine à Saint-Brieuc.

Les belles et bonnes journées qu'ils avaient vécues ensemble. S'il avait pu se douter, le papa Brasseur, que c'était là les dernières heures de joie paternelle, de joie tout court qu'il goûtait...

André Brasseur avait un don. Il poussait la romance à râvir et sa voix possédait un charme qui valait bien, après tout celui de vedettes exagérément fameuses. Seulement, le jeune homme avait toujours gardé cela pour lui, pour son père, et de temps en temps, au hasard des petites fêtes d'atelier, pour ses compagnons.

FIN
DE
JOURNÉE...

Au moment où l'ouvrier « en activité » va retrouver enfin l'an-nuel repos nécessaire; cependant qu'il va oublier pour un temps l'usine et sa fièvre pour la douceur des loisirs mérités, je pense à vous, nos frères sans travail.

Votre « congé » est indéfini, mais il est meublé de tant de tristesses, de tant d'humiliation qu'il vous pèse, comme une sorte de honte dont vous n'êtes pas les coupables.

Le chômage est aujourd'hui la hanche de tout le monde ouvrier. Combien peuvent affirmer que le travail du lendemain leur est assuré, et avec lui, le pain quotidien dont il est le prix ordinaire?

On a beaucoup disserté sur votre cas, chômeurs, nos frères, nos malheureux frères. Le fait est pourtant bien simple. Vous êtes des hommes nés pour le travail, fils et frères de travailleurs; c'est votre vie normale que de gagner celle des vêtres. En dehors de cela vous n'êtes plus vous-mêmes. L'allocation qu'on vous octroie, c'est un peu comme si l'on vous faisait l'aumône que vous la recevez. Et j'en sais, pour ma part, qui la refuseraient s'il leur était possible de la refuser; c'est-à-dire, s'il n'y avait pas à la maison, l'anxiouse famille qui attend, pour manger, votre retour.

(Voir la suite page 3)

Donc, au retour de ces dernières vacances, le gars changea tout d'un coup de caractère. Sa naturelle bonne humeur s'éclipsa. Il trouvait des prétextes pour sortir à des heures étranges.

D'abord, le père Brasseur avait cru à une amourette ou bien à quelque chose de plus sérieux... et déjà, voilà qu'il se voyait grand-père. Mais il acquit bientôt la conviction que le secret de son fils était autre. La recherche exagérée qu'il effectuait dans son habillement, n'était point pour plaire à quelque belle. Simplement, André avait fait la connaissance aux derniers jours qu'il avait passés à Saint-Brieuc, d'un quelconque radi-reporter aussi en vacances, qui l'avait vivement conseillé de travailler sa voix et de se présenter ensuite à l'un de ces concours d'amateurs que diffusaient chaque semaine les postes de radio.

Maintenant c'était des leçons que le fils Brasseur prenait en cachette à ces heures indues dont son père ignorait l'emploi et sur lesquelles — après tout son gars avait vingt ans — il n'osait pas l'interroger.

Ma foi, il vint en effet un soir où André Brasseur chanta, parmi d'autres amateurs. Le père qu'il avait enfin mis au courant était resté à la maison et avait écouté avec émotion cette voix qu'il aimait et qui était celle de son fils, en passe peut-être de devenir célèbre.

**

Le succès sanctionna ce premier contact avec le public. André Brasseur décrocha le premier prix. Paternellement orgueilleux, le père Brasseur, ne s'était point aperçu du changement intime de son gars. Celui-ci ne se sentait plus à l'aise parmi ses compagnons, et quand rarement maintenant il lui advenait de sortir « en famille », il jetait parfois des regards humiliés, lorsque son père commettait quelque impair mondain.

Ce fut le jour où il lui fit part de son dessein de quitter l'atelier pour accomplir sous l'égide d'un petit manager de cinquième zone, une « tournée » en province, que Jean Brasseur comprit...

Son fils allait partir; il allait abandonner le métier qui avait été le sien, et qui demeurait comme le très juste et très bel orgueil de la famille ouvrière. Tout cela pour courir les aventures sans grandeur des théâtres et des cabarets. Il mesura avec épouvante la cassure qui se précisait entre lui, le père, habitué à la compagnie de son fils et celui-ci...

Il tâcha de le convaincre; il se fâcha, il menaça, même, un soir, il pleura bêtement dans son coin comme une vieille bête. Mais le gars, qui l'avait bien vu tout de même, fit semblant de s'occuper ailleurs...

Il était certain de l'erreur de son père et déjà se voyait revenant couvert de la gloire des vedettes, au volant d'une voiture de luxe..., lui l'ancien ouvrier « métallo ».

Peu après, André Brasseur quittait la capitale, laissant à sa tristesse, un papa désabusé, pour lequel la vie maintenant ne valait plus guère d'être vécue.

Un mois, deux mois, trois mois, Jean Brasseur reçut des nouvelles de son fils. Il était tantôt à Lyon, tantôt à Marseille, une fois à Bordeaux, ou bien à Lille...

Et puis les cartes que recevait le vieux métallo venaient de villes moins brillantes...

Jusqu'au moment où plus rien ne vint. Cela allait faire bientôt sept mois... déjà sept mois que Jean Brasseur ne recevait plus aucune nouvelle de son gars...

Et ce soir, plus las encore, plus désespéré, Brasseur père s'était laissé choir dans son fauteuil et revivait chaque minute de son malheur.

Un chanteur, déroulait dans la cour, une rengaine usée comme sa voix. Irrité, le bonhomme alla à la fenêtre qu'il ferma avec brusquerie. Mais c'est précisément au moment qu'il ferma cette fenêtre, que son regard se fixa sur la silhouette du piétre chanteur. En même temps, du fin fond du son éraillé de cette voix, il y avait quelque chose qui lui agrippait l'âme, quelque chose qui parlait en lui...

— Ah! nom d'un chien, dit-il en même temps que, malgré lui, des larmes qu'il ne cherchait point à retenir coulaient de son regard, qui s'éclairait.

Présentation...

Chers Camarades,

Nous vous présentons aujourd'hui, la conclusion d'un long effort. Ce numéro spécial de l'O. M. a coûté à ceux qui en ont la charge une somme de travail dont ils n'entendent point se prévaloir mais qu'ils veulent vous offrir en ce temps de vacances comme un témoignage de l'intérêt que porte la rédaction à ses lecteurs.

Rien ne nous obligeait à cet effort que l'intention de vous être agréable et de vous attacher plus fortement à notre presse.

Dirons-nous atteint ce double but ? C'est à vous, nos camarades, de répondre. Si nous avons réussi, nous continuerons, et nous présenterons à chaque grande date de l'année, un numéro spécial de l'O. M.

Sans doute, vous demanderons-nous de participer à l'effort pécuniaire qu'endosse l'Administration. Que du moins cette collaboration dans la difficulté, comme dans le succès, soit pour tous, un lien nouveau et une nouvelle joie.

Et maintenant nous attendons communication de vos impressions

La Rédaction.

Notre Carnet

DEUIL

Nous avons la douleur d'apprendre la mort du Trésorier du Syndicat de la Métallurgie de PONT-A-MOUSSON, notre camarade Emile PETIT, décédé des suites d'une longue et douloureuse maladie.

A sa famille, L'Ouvrier Métallurgiste adresse l'expression de ses condoléances attristées.

NAISSANCES

Nos camarades du Syndicat de la Métallurgie de SOISSONS nous font part de l'heureuse naissance de MICHEL, fils de Léon CHAMPAGNE, militant responsable de la Métallurgie à VAUX-SOUS-LAON (Aisne).

L'Ouvrier Métallurgiste lui adresse ses félicitations et prie la maman d'accepter nos compliments et nos vœux pour sa santé et celle de son bébé.

La photographie de la 1^e page et celle illustrant « La Montagne », nous ont été prêtées gracieusement par M. Paul FACCHETTI, 198, rue Saint-Jacques, Paris (5^e). Tél. Odéon 75-43.

Maison la plus puissamment organisée pour l'exécution des travaux d'amateur. Les meilleurs agrandissements. Les meilleurs prix.

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de MADELEINE, fille de notre camarade Edouard CLÉMENT, du Syndicat de la Métallurgie de LAIGLE (Orne).

L'Ouvrier Métallurgiste présente ses meilleures vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Loisirs et... formation !

JOSEPH. — Pourrais-tu nous faire un petit papier sur : les loisirs ?

JEAN. — ???

JOSEPH. — Ben oui, nous pensons sortir un numéro où nous parlerons tout particulièrement de cette question.

JEAN. — J'accepte, mais je te préviens, il sera question des loisirs utilisés à la formation des militants.

Voici comment, Jean se trouve appelé, en cette fin de semaine, où toutes sortes de besognes urgentes le pressent, à tenir sa promesse, à remettre son papier.

Il se rappelle d'abord les temps, pas très lointains, où le problème des « loisirs » était à l'état de « réalisation à venir ». Les repos de deux journées consécutives, en fin de semaine, les vacances ouvrières payées, mais cela ne remonte même pas encore à deux ans !

Pour réclamer ces réformes, nous les justifions alors par divers arguments ; n'oublions pas qu'au nombre de ces derniers il y avait le vif désir que nous avions, et que nous avons toujours, de donner au travailleur des temps libres lui permettant de porter ses regards vers d'autres horizons que ceux de l'atelier ou de l'usine. Parmi ces horizons, parmi ces objectifs nouveaux, figurait, sans doute, une utilisation des temps libres, en partie appliquée à des promenades, des exercices physiques, des voyages, il y avait aus-

si, ne l'oubliions jamais, une part, que nous demandons aux syndicalistes chrétiens de faire très large de réservée à la culture, à l'étude, à la formation personnelle.

Dans l'*Ouvrier Métallurgiste* de mars dernier, Paul VIGNAUX marque déjà la nécessité de la Formation, il n'est pas inutile d'en reparler ; c'est un de ces « clous » sur lesquels il faut beaucoup frapper pour les « enfoncer » !

Tapons donc sur le « clou » et jetons un coup d'œil sur les lignes générales de notre « Plan », celui de la C.F.T.C.

Nous trouvons, à la page 18, sous le titre : « Dans l'ordre social » un sous-titre qui immédiatement nous introduit dans le sujet :

a) FORMATION DES HOMMES.

« Les réformes envisagées, (il s'agit de celles d'ordre professionnel et économique) et plus particulièrement celles donnant aux intéressés une participation directe aux responsabilités et à la gestion, ne pourront être réalisées sans une formation générale de la masse et une préparation spéciale des élites qui seront chargées de la présenter.

« Cette formation et cette préparation devront être à la fois

par Jean PERÈS

» d'ordre technique, d'ordre intellectuel et d'ordre moral.

» Il s'agit là d'une nécessité primordiale pour le bien commun et la paix sociale. Les organisations syndicales semblent plus particulièrement désignées pour assurer cette formation et cette préparation. »

Au moment où vous allez, pour le plus grand nombre, disposer des loisirs que donnent les « Vacances Payées », n'oubliez pas, mes chers camarades, de relire les lignes qui précèdent et d'en tirer, chacun pour votre compte, les conclusions pratiques qu'elles appellent.

Certains d'entre vous avez réservé quelques-unes de vos journées pour participer aux travaux des Sessions régionales ou confédérales d'études syndicales, c'est très bien ainsi et nous souhaitons de tout cœur que votre exemple soit de plus en plus suivi.

D'autres, soit parce qu'ils n'ont pas compris, soit parce qu'ils ne le pouvaient pas, ne seront pas du nombre des heureux participants. Le moins qu'ils puissent faire, c'est de réserver une partie de leur temps de « Vacances » pour la lecture d'ouvrages, soit de doctrine, soit d'histoire socia-



Jean PERÈS

Secrétaire Confédéral adjoint, chargé de la formation syndicale et Secrétaire-Délégué de notre Fédération

le, soit de législation du travail, soit enfin d'études économiques.

Il ne manque pas de livres, de revues, de brochures à utiliser pour cela. Cependant si tel ou tel de nos amis était embarrassé, il pourrait utilement demander conseil aux dirigeants, soit de son Union Locale, Départementale ou Régionale, soit à toute personne formée, capable de les guider.

Arrêtons là, pour cette fois, le « petit papier », demandé par Joseph et souhaitons à nos camarades une utilisation « syndicale et formatrice » de leurs loisirs !

Jean PERÈS.

FIN DE JOURNÉE...

(Suite de la page 2)

les plus catégoriques se sont, jusqu'alors révélés inefficaces. Il est malheureusement probable que la guérison tardera longtemps encore.

Mais à l'heure où vivre est plus doux, c'est aussi aux enfants des chômeurs que je songe, et qu'il faut que nous songions tous. Les nôtres, avec nous ou bien en colonies, vont partir vers le rêve marin ou champêtre qui va dans quelque temps se réaliser. Nous nous réjouissons de leur joie, nous rions de leurs rires à la pensée des futures randonnées.

Or, il est des enfants qui ne partent point. Parce que le budget de chômage suffit — quand il suffit — tout juste à vivre et que si peu que coûtent certaines colonies de vacances, il faut encore tout de même payer quelque chose.

Je reste confondu, devant la détresse de certaines familles, et bien plus encore lorsque cette détresse atteint des enfants que frappe déjà l'injustice sociale.

Que faire ? Que demander, quand la solidarité ouvrière, toujours sollicitée et toujours généreuse se voit chaque jour mise à l'épreuve ? Faire davantage encore ? Est-ce qu'en vérité la chose est possible ?

Peut-on demander à ceux qui travaillent et qui savent le miracle qu'il leur faut accomplir pour équilibrer un budget précaire, peut-on demander à ceux-là, de laisser une

heure, deux heures, une journée de leur salaire pour les enfants sans vacances des camarades sans travail ? Je sais bien que si je demandais cela à la plupart d'entre eux, ceux-ci me répondraient que je tarde et qu'ils n'ont point eu besoin de mes conseils pour savoir ce qu'ils avaient à faire... et qu'ils avaient fait. Demander à la classe ouvrière une tâche de charité, c'est presque toujours s'exposer à enfonce une porte ouverte, à s'entendre dire... qu'on n'a rien inventé... et qu'au surplus on n'a attendu personne pour faire son devoir...

Et j'entends parler ici de toute la classe ouvrière, sans distinction d'opinion, de confession ou de parti. L'ouvrier sait trop ce que c'est que la peine du pain quotidien pour ignorer cette grande loi de solidarité qu'il applique toujours avec une spontanéité qu'ignorent trop souvent des classes plus fortunées.

On ne se laisse pas « choir » chez les ouvriers et les services qu'on s'y rend rencontrent souvent une reconnaissance que rien ne pourra faire oublier.

Alors — et pour revenir au sujet que j'ai abordé — pour les enfants des chômeurs qu'est-ce que nous allons pouvoir faire de plus que ce que nous avons fait ?

Nous avons nos peines, nous aussi. Nous aussi, nous avons nos tracas de fin de mois. Notre budget de vacances est strictement calculé. Nos enfants aussi ont besoin de

respirer un autre air. Et puis, enfin, nous avons déjà fait quelque chose. C'est entenu, ce n'est pas assez. Mais puisque ce ne sera jamais assez, il suffit que ce soit davantage, pour que ce soit plus méritoire encore. Il suffit qu'il y ait vingt, dix, deux ou un enfant de plus à partir, grâce à nous.

— Mais si nous ne pouvons pas faire davantage ?

— Et si c'était vos enfants qui ne pourraient partir, et si c'était vos enfants qui pâtriraient davantage et tousseraient de cette inquiétante petite toux qui les prend dès l'hiver et qui peut-être, ne les quittera pas au printemps ?

Lites, mes camarades, si c'était les vôtres.

...Si c'était les vôtres !

— C'est vrai, en somme, si c'était les nôtres...

— Alors ?

— Alors... Eh bien, on va encore essayer de faire quelque chose...

**

Mes camarades, vous aurez peut-être l'occasion de rencontrer un jour, l'un de ces petits là, que nous avons sauvé.

Et les remerciements qu'ils vous diront et la reconnaissance de leur papa et de leur maman vous paieront d'un coup, de la joie sauvee, qu'ils vous devront.

Le Compagnon.



Jean RICHARD
le sympathique auteur de nos fins de journée
Journaliste et romancier à ses heures



Les joies de la plage

LA MER

Pour y passer vos vacances ?

Nous allons essayer, cher camarade et ami, avec nos modestes connaissances de père de famille, de vous décrire ce que nous savons et ce que nous avons appris un peu à nos dépens dans cette matière.

Tout d'abord, il nous apparaît comme indispensable pour bien se comprendre de savoir comment vous-même, vous envisagez, vous comprenez, vous aimeriez passer ces vacances.

Chacun sait évidemment qu'après avoir consulté la carte de France et son portefeuille, il n'y a qu'à s'adresser au Syndicat d'Initiative de l'endroit et l'on a généralement rapidement satisfaction. C'est le mode courant, mais pas toujours en rapport avec les besoins des familles.

Mais il est bien préférable lorsqu'on connaît une personne sérieuse qui a déjà été dans cet endroit, de la questionner et de lui exposer ce que l'on désire ; il y aura moins de déceptions à l'arrivée. Combien avons-nous entendu dire à

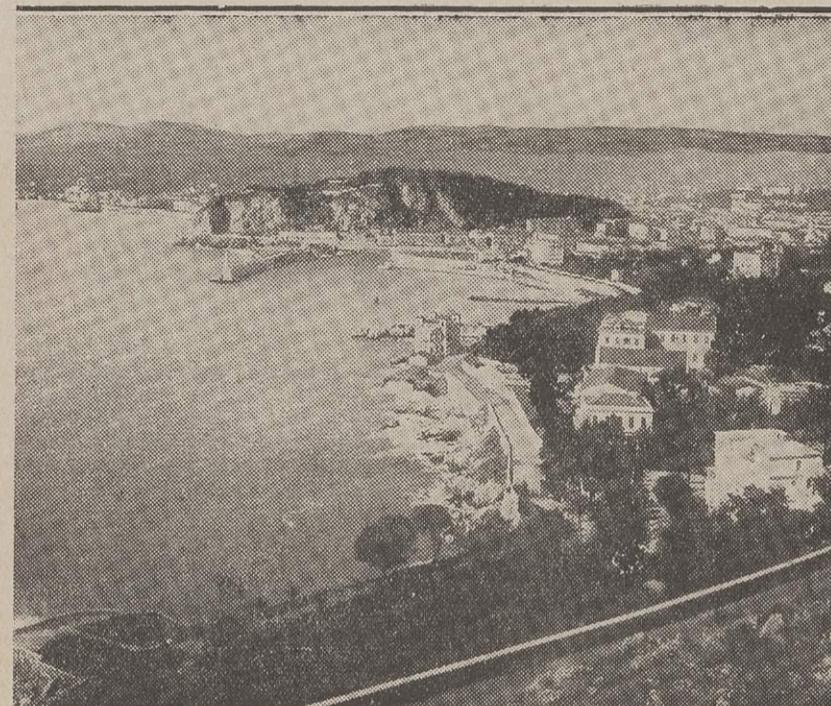
telle ou telle famille : « Je n'ai pas été bien, c'était trop petit, pas assez d'air, trop loin de la plage ou du village, etc... » Nous vous laissons le soin de faire toutes suppositions qui sont trop souvent justifiées, hélas !

Une méthode qui nous a toujours bien réussi, sans aucun regret et qui est à la gloire de ceux à qui l'on s'adresse, consiste à écrire au Prêtre de l'endroit.

1^e Vacances dans un site très fréquenté avec beaucoup de distractions. — Ce qui vient de suite à l'esprit, vous l'avez pensé déjà certainement.

Ouf !... nous voilà arrivé. Il faut donc penser immédiatement à s'organiser. Les enfants tout d'abord. Même s'ils ont passé la nuit en chemin de fer ; récupérant très vite, ils seront beaucoup mieux tout de suite à s'amuser, qu'à rester dans les jupons de maman à l'énerver. Cette dernière pourra donc, à tête reposée, au à peu près reposée, s'occuper immédiatement de rendre le nouveau logis habitable parce que rangé.

Pendant ce temps, le mari ayant déboulé les malles, s'en va au ravitaillement ; chose importante, n'est-ce pas, car le bon air ne suffit pas et chacun va certainement avoir un appétit comme il n'en connaît pas en temps ordinaire.



Nice, son port et la Baie des Anges

risme routinier, la campagne revient pour une famille qui voudrait y villégiaturer, à beaucoup moins cher que n'importe quelle station balnéaire. C'est ainsi que pour moins de trois cents francs, on peut trouver à louer en plein mois d'été, une maisonnette confortablement et utilement meublée. Quelle région balnéaire offre des prix analogues ?

Enfin, la campagne revêt pour l'ouvrier de la ville, un certain avantage documentaire. On ignore trop souvent la tâche de nos frères, les paysans de France. La belle et juste occasion de se mêler à leurs travaux, de connaître les difficultés de leur vie, à eux qui n'ont point toujours de vacances de partager le cas échéant leur repas à la même table. Car le paysan français est accueillant. Le chien de garde qui aboie à sa porte, n'est méchant que pour les rôdeurs. Il a l'orgueil de sa terre et l'orgueil de son travail, tout aussi méconnu que l'est sa campagne, sa bonne et chère campagne.

Encore une fois, loin de moi, l'intention de boycotter en esprit, la montagne ou la mer. Seulement,

ment, c'est une de nos nombreuses plages de notre littoral avec dancing, casino, cinéma, music-hall, etc..., où la vie est énervante et le séjour trop souvent énervant. La vue de toutes ces distractions et de toutes les autres, y compris les joies de la plage et de la mer avec ses flots toujours impressionnantes, sont bien agréables, mais le budget se plaint vite si l'on n'y prend garde ; car, en général, il y fait cher vivre. Vous nous direz : il est bien monotone aussi de rester pour ses vacances dans un petit trou où il n'y a aucune distraction et par conséquent où l'on s'ennuie.

Si les vacances sont de quinze jours, je conçois que beaucoup se laissent tenter par ces plages ; mais dites-moi, ne perdons pas de vue que nous ne sommes pas seuls, qu'il y a la femme et les enfants qui ont sans nul doute plus besoin que nous encore de refaire un peu, beaucoup peut-être leur santé et qui par conséquent ont l'ultime devoir de regarder les choses différemment. Pour ceux-là donc, qui ne peuvent avoir de vacances plus longues, surtout pour leur famille, il est donc infinité plus raisonnable de choisir, suivant les goûts, un endroit moins élégant, plus modeste en apparence, mais non moins gai. Le budget n'en sera que plus facile à prévoir, car pour beaucoup ce sera l'hôtel ou la pension de famille ; les locations chez les particuliers rencontrant souvent de grandes difficultés, sinon des refus pour quinze jours seulement.

Deuxième façon, pour laquelle nous donnons la préférence :

2^e Vacances paisibles dans un site agréable mais calme où il y a surtout comme distractions, celles que procurent la nature et l'initiative personnelle. — Ce moyen employé certainement par le plus grand nombre, parce qu'il rencontre plus de facilités pour les budgets familiaux et les petites bourses,

Certains dans la société critiquent les familles laborieuses parce qu'ils vont aux bains de mer ou à la montagne ; que c'est pour faire du genre. De telles réflexions ne doivent pas être écoutées, car certainement le père de famille n'en aurait pas le moyen souvent s'il voulait en faire ainsi et il a certainement un autre idéal que celui-ci.

Nous, nous disons : partez, partez, allez refaire vos mines et vos forces.

Le lendemain et les jours qui vont suivre, l'organisation est à continuer, car il faut s'occuper, s'intéresser et intéresser les siens suivant leur âge. A la mer, la plage absorbe généralement la majeure partie du temps, le sable étant toujours bien vu par les petits et même par les grands, avec la pêche aux crevettes, aux palourdes, aux crabes, etc..., suivant les endroits. Puis il fait si bon faire le lézard à l'abri de la tente surtout s'il y a un peu de brise. L'esprit vagabonde, roule comme les flots sur la grève, se laisse aller à ses aspirations et l'on peut se dire intérieurement : Comme il est doux de ne rien faire. »

Faisant ainsi pendant quelques jours, l'énergie, le plaisir de vivre doit renaitre rapidement et avec lui le besoin de se donner un peu d'exercice. Suivant les goûts et les possibilités, le ballon, le canotage, le tennis, les exercices d'assouplissement, les promenades dans les champs ou dans les pins sont autant de saines et intéressantes distractions. Sans oublier le bain traditionnel où l'on boit si facilement une bonne gorgée d'eau salée. A cet effet, nous nous permettons de rappeler une chose que certainement beaucoup savent, s'il s'agit d'enfants et de personnes nerveuses ; que le bain prolongé fera maigrir et que la mer n'est pas toujours recommandable, à continuer tout au moins, car elle énerve souvent et empêche ainsi de prendre l'emballement souhaité.

Des familles parfois persistent à aller à tel ou tel endroit et se plaignent ensuite de ne pas en recevoir la récompense souhaitée. C'est tout simplement souvent parce que l'enfant nerveux ne s'accommode pas de l'air trop vif de la mer de la Manche, par exemple, mais ira bien mieux sur l'Océan et en dessous de Saint-Nazaire, parce que beau-coup plus tempéré.

En résumé, nous pourrons donc dire que les vacances de plus en plus dans les mœurs et pour cause, ne seront pas l'objet de snobisme, comme il arrive de le constater, mais le souci bien net et noble de tout chef de famille, de procurer à tous les siens en même temps qu'à lui-même, les moyens de se divertir agréablement dans un repos sain et confortable pour le bonheur du foyer et de la société.

H. G.



Ce beau paysage retiendra-t-il vos suffrages pour passer vos vacances à la campagne ?

de désintoxication des poussières de la ville, qu'ils y suivent. Tout le monde ne peut pas aller à la montagne ; tout le monde ne peut aller à la mer. La question, notamment en ce qui concerne les enfants, vaut d'être pesée. Il est des tempéraments et des santés fragiles qui ne trouveront jamais à la montagne ou à la mer les conditions médicales qu'impose leur état. La campagne, au contraire, est la bonne terre toujours clément, et qui n'a jamais fait de mal à personne.

Et puis sait-on que le fait même d'être oublié trop souvent du tou-

l'encerclement des stations de cet ordre ne souffrirait guère de la sorte de contre-propagande à laquelle je me livre ici. Et je persiste à penser, qu'à l'exception de quelques villages de Bretagne ou de Provence, de Savoie ou du Jura, la mer et la montagne sont des sites qui souffrent de la popularité dont ils jouissent. Puisque la campagne est encore à l'abri de certaines invasions, à nous, donc, ouvriers de Paris et d'ailleurs, de la découverte au cours de ces prochaines vacances.

Partir ! oui, mais où donc aller ? Mais tout bonnement à la campagne ! Pourquoi pas ?

LA MONTAGNE

Auprès d'elle, l'homme prend conscience de la vanité de son orgueil et de l'erreur de ses préventions. Auprès d'elle, il apparaît comme un mesquin matamore qui essaie de se hisser vers ses sommets immuables et qui en meurt parfois.

Mais c'est auprès d'elle que l'homme mesure la trempe dont est fait son courage ; et si l'homme est courageux, et s'il a appris à la connaître et à l'aimer, s'il a eu la patience d'en comprendre tout ce qu'elle permet qu'on sache d'elle, l'homme alors peut vaincre la montagne.

Mais cette lente conquête des pics et des altitudes, cette marche vers d'abruptes hauteurs, cette élévation idéale au-dessus de la monotonie des plaines sans efforts, ressemble davantage au long discours persuasif de l'amant au pied de celle qu'il aime, qu'à la gloire d'une victoire où le vainqueur foule au pied la vaincue. C'est une

grandeur splendide de la montagne et la possibilité pour les novices d'en conquérir les premières hauteurs, peut être pour l'ouvrier, surtout pour l'ouvrier français apte, de par sa naissance et de par sa race, à comprendre la vraie beauté, c'est pourquoi, dis-je, la montagne peut être pour lui et sa famille un idéal terminus à ses deux semaines normales de congés.

J'en sais des amis de la montagne qui vivent toute leur année de quotidien labeur avec au cœur la nostalgie de cette montagne trop hâtivement retrouvée et plus hâtivement perdue. Et s'ils comparent les mois, les semaines et puis les jours qui les séparent des suivants congés, ce n'est point afin de se plonger dans la paresse de compréhensibles repos, mais pour retrouver leur grandiose amie, l'agripper à nouveau de toute la force et de tout l'amour de leurs bras, s'incliner encore et pour si peu longtemps que ce soit, dans la

la « convaincre », la montagne l'aimera. Mieux et plus que tant d'autres, l'ouvrier est celui par lequel la montagne mérite d'être gagnée. Après tout, le guide, cet homme étonnant qui connaît par cœur sa montagne, comme un guide connaît son musée et les beautés qu'il abrite, le guide qui sort parfois dans la tempête et dans la nuit au secours des désespérés, qui accroche le flanc du mont, du pic de son piolet, qui se hisse à force de bras, d'un roc à l'autre, est-ce que ce n'est pas lui aussi un ouvrier ? Est-ce que ce n'est pas l'ouvrier de la montagne ?

Comme vous nous comprendriez tous les deux, toi, l'ouvrier de l'usine, de l'atelier et du chantier, et moi, le travailleur de la montagne ! Et comme vous vous aimerez et comme vous l'aimerez ensemble, si vous vous comprenez, si vous vous rencontriez un jour devant Elle, au pied d'Elle.

L'heure est venue de cette rencontre qui a trop tardé. La plaine a ses beautés, la mer a ses splendeurs, la montagne a cette grandeur qui n'ont point la campagne ni l'océan.

Avec la montagne, l'homme, celui qui possède et celui qui n'a rien, dont il devient l'égal, a l'impression d'avoir le monde à lui.

Et la montagne « gagnée » comme la vie, c'est pour lui, au temps des vacances, le plus beau et le plus mérité des congés payés.

Louis TERRENOIRE,
Membre du Club Alpin
Français.

Chasseurs d'images

○ ○ ○

...Chasseurs d'images...

Voici l'été et, avec lui, la période des vacances. Bientôt, tous ceux qui auront la possibilité de s'évader de ces cités surchauffées où l'on a peiné une année durant, partiront le pied léger et le cœur joyeux.

A la veille de ces départs, il ne manque pas de bonnes âmes pour vanter tel ou tel séjour et la meilleure manière à employer pour profiter intensément de ces trop brèves heures de détente.

Point n'est le but de ces quelques lignes. Nous voulons essayer simplement de mettre en relief tout ce que l'on peut retirer de ce que certains appellent une passion, une manie, et qui est totalement ignorée par d'autres, tout au moins quant à la pratique : la photographie.

Sans doute il n'est pas difficile à qui possède un appareil d'appuyer sur un déclencheur après avoir fait une mise au point plus ou moins arbitraire, pour prendre n'importe quoi, n'importe quand, n'importe où. Cela n'est pas suffisant. Est-il besoin d'être professionnel pour réussir ? Non. Un peu de patience et d'esprit critique vous permettront d'arriver à de très bons résultats.

S'il est relativement facile de réussir, pourquoi donc tomber dans ce travers qui pousse à ne fixer sur la gélatine que des personnages ? Sans doute, on aime « tirer » ceux qui nous sont chers, mais là ne se borne pas tout ce que l'on peut obtenir avec un appareil. Où que vous soyez, il y a de nombreuses vues, facilement réalisables et, si, l'expérience aidant, vous recherchez la difficulté, vous étonnerez vos amis en leur montrant vos photos.

Certes, il est des sites qui se prêtent plus que d'autres à de jolis clichés mais il ne suffit pas de les tenir bien centrés dans le viseur pour les réussir. L'angle

sous lequel on se propose d'opérer, l'heure, l'état du ciel importent sur le résultat escompté. Ce sera à vous, au cours de vos promenades, d'observer quel sera le moment le plus favorable et de savoir en profiter.

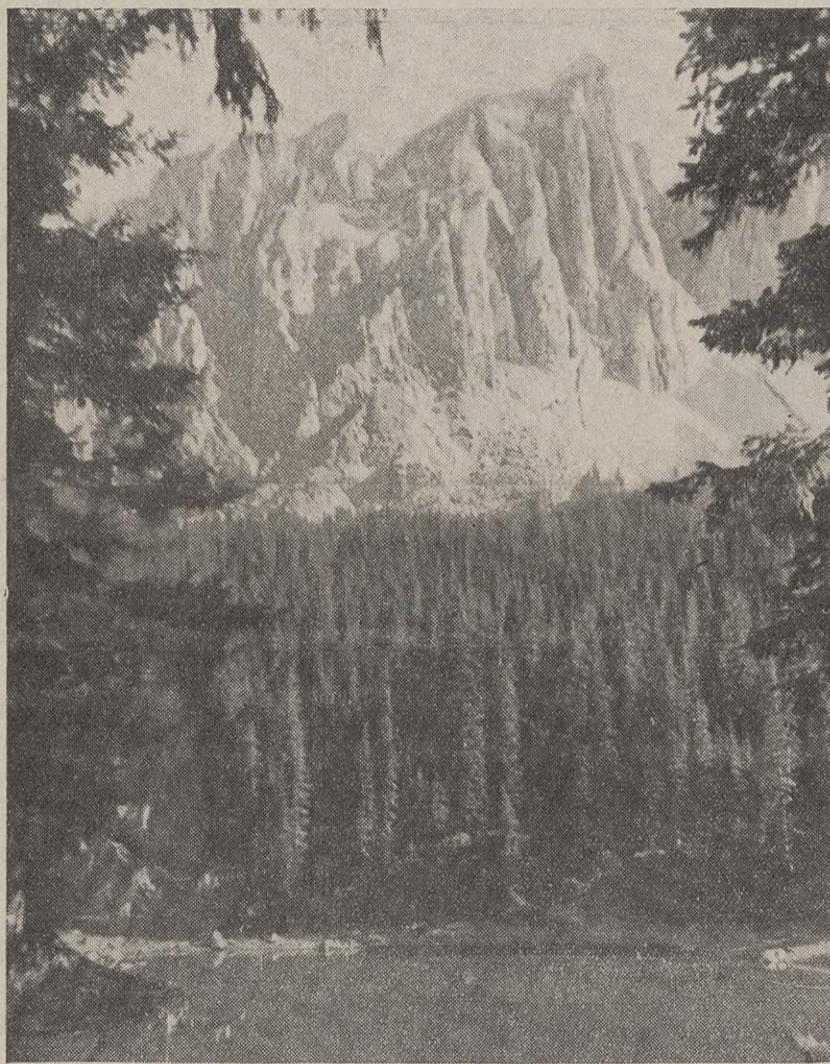
Vous voulez donner plus d'attraits encore à vos vues, ne tirez jamais, ou le moins possible, de paysages sans premiers plans. Ces premiers plans ? Tout ce que vous voudrez, sauf un personnage, sujet que vous vous efforcerez d'éviter le plus possible. Un rocher, un animal, un arbre, un pont, une jetée, que sais-je, tout ce qui peut se présenter agrémentera et donnera un cachet particulier à vos photos.

Voulez-vous essayer un genre qui vous surprend et vous étonne ? Faites du contre-jour. On vous a appris à opérer le soleil derrière ou de côté, tirez le soleil franchement de face. Gardez-vous bien sûr, d'avoir le soleil dans le viseur et vous obtiendrez des épreuves splendides, votre sujet profilé en noir sur l'horizon. De l'intérieur d'une pièce, d'une grotte, un sujet bien dégagé dans une pose originale et voici un autre contre-jour qui plaira.

Comment procéder ? Faites votre mise au point sur les premiers plans, diaphragmez sans hésiter pour avoir les arrière-plans nets et employez, s'il fait grand soleil, votre plus grande vitesse d'obturation, même si c'est le 250° ou le 300°. Essayez, vous serez édifiés.

Vous avez usé de patience et vous réussissez vos négatifs, mais vous avez laissé le soin de les développer et de tirer vos papiers au professionnel. Faites-les, ce sera un agrément de plus. Le cabinet noir ? Il n'en est pas besoin. Un papier noir assez fort — on en trouve facilement dans le commerce, fixé avec quelques punaises à votre fenêtre, et le voici réalisé. Trois cuvettes en faïence que vous utiliserez toujours pour le même bain, une ampoule rouge à double enveloppe, à faible consommation, un séchoir en bois, voici pour le matériel. Comment l'utiliser ? Tel que les formulaires le préconisent. Vos papiers, faites-les vous-mêmes également. Il est préférable de faire l'acquisition d'une tireuse pour cela, mais ne soyez pas effrayés par son prix, il sera vite amorti par l'économie que vous réaliserez en n'étant plus tributaire d'autrui.

L'Amateur.



Une vue sur le Mont-Blanc d'une somptueuse et incomparable grandeur

erreur de croire que l'homme vainc la montagne quand il la gagne à lui, pas à pas, à force de volonté et de ténacité, en mettant en jeu toutes ces vertus devenues rares et qu'il a parfois oubliées dans le cours de sa vie sans grandeur.

Car la montagne est la plus juste école de courage et de volonté et de patience qui soit. Les pusillanimes, les incertains, en abandonnent la conquête dès les premiers efforts, qui ne sont pourtant que les premiers et qui coûtent moins aux vrais courageux, que ceux qu'ils rencontreront en approchant d'en haut.

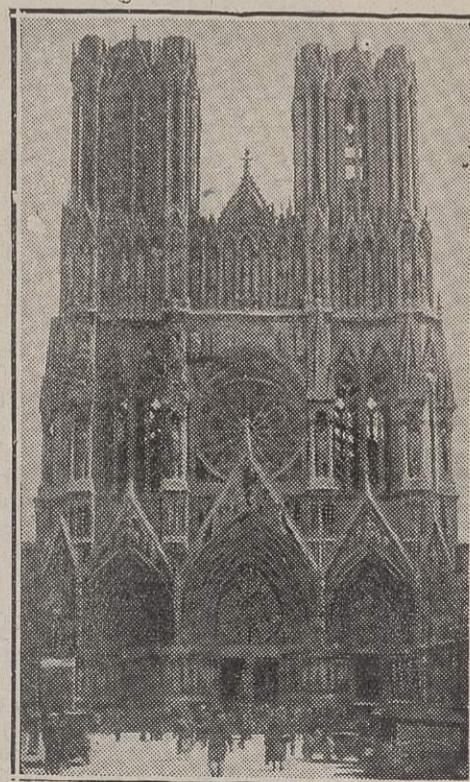
Et j'imagine que la patiente progression de l'alpiniste vers le but qu'il entrevoit au hasard des éclaircies ressemble étrangement à l'élaboration longue et rude de l'œuvre humaine sous toutes ses formes, à laquelle se sont voués tous ceux de la classe ouvrière.

C'est pourquoi, la vision des

chair de granit des contreforts.

Je sais que la montagne a la triste renommée d'être un sport de riches et de snobs. Erreur ! Les riches, ceux qui n'ont point l'habitude, dans la facilité de leur vie, des victoires journalières sur la vie, méprisent la montagne qui les méprise. Ils préfèrent des joies plus faciles et plus vaines. Ils préfèrent continuer à ne pas vivre. Quant aux snobs, vêtus de laine neuve et de costumes du plus récent modèle, chaussés de lourds souliers qu'ils traînent comme deux souffrances, armés de piolets luisants et de cordes inutilement neuves, ils restent en bas. La montagne n'est pas non plus pour eux.

Elle ne veut être aimée que des vrais forts et que des vrais courageux. Et si la classe ouvrière, habituée des tâches arides qu'elle aime et qu'elle a raison d'aimer, se retournait vers la montagne, et s'obstinait à la comprendre et à



Le Chasseur d'Images a fixé les splendeurs de la dentelle de pierre de l'immortelle Cathédrale de Reims.

L'ART ET LA BEAUTÉ, PRIVILÈGES UNIVERSELLES

Architecture

Trésor de pierre au long des routes

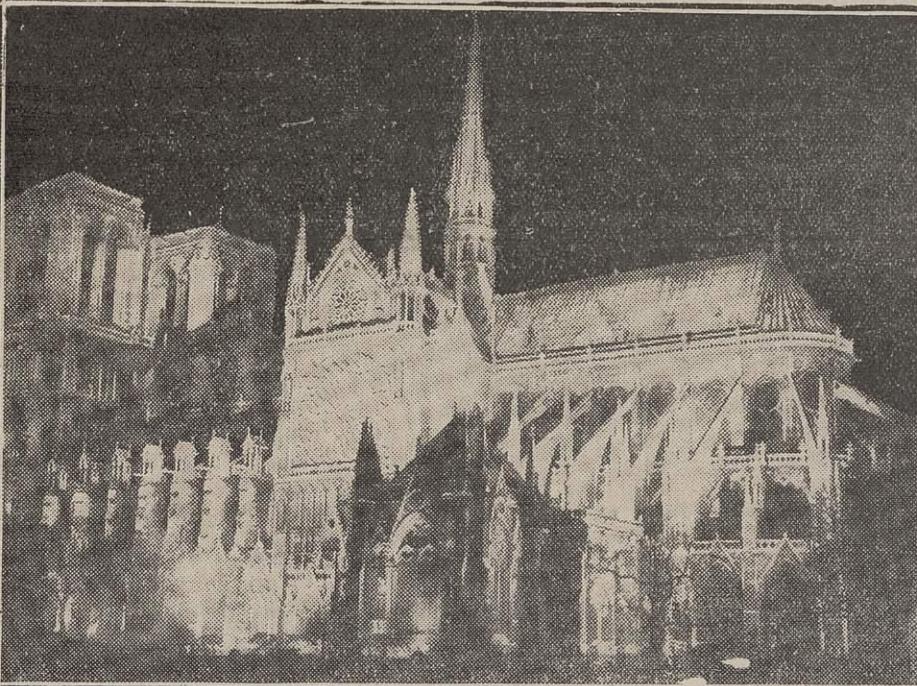
Pour ceux qui ne font pas tenir tout le honneur du monde dans la possession de richesses palpables, il est un trésor d'une valeur inestimable.

Ce trésor-là, le chemineau qui roule sa bosse sur les routes de pauvreté peut en jouter avec le même sentiment de propriété que le touriste coussé d'or au volant de son Hispano.

Befrois et châteaux chargés d'histoire ; églises de tous styles accordés aux paysages par un instinct raisonnable ; éclairées de larges verrières dans les brumes du Nord, aux murs quasi aveugles dans les pays de soleil avec — partout — l'infinie variété de leurs clochers chantants...

Toutes ces merveilles, si généralement distribuées sur notre sol, elles sont à vous, elles sont à moi. Elles nous sont cause de joie et ne nous rendent pas jaloux.

L'idéal, ce pourrait être de trou-



Notre-Dame de Paris,
chef-d'œuvre d'architecture sous le feu des projecteurs

Il y a pas mal d'années, déjà (depuis le développement du tourisme) que le Français est parti à la découverte de la France et du Monde. Mais, avec les loisirs de mieux en mieux aménagés, le champ de ses explorations va encore s'agrandir.

Est-il prêt ? Ceci est une autre histoire.

Bien à plaindre est celui qui n'a pas ressenti devant une belle chose ce petit choc au cœur, si caractéristique, après quoi on se sent allégé et — dites le contraire ? — meilleur.

Cette joie, de qualité si rare, il n'est pas forcément nécessaire, pour la goûter, d'avoir passé par les écoles. Un peu d'intérêt vaudra mieux. Après quoi, d'ailleurs, cet intérêt s'étant nourri d'un peu de science aura vite fait de se tourner en amour. Connaitre pour aimer ; aimer pour connaître : les deux méthodes finissent par se valoir.

Roman, gothique : voilà situés, n'est-ce pas ? — pour la majorité

des gens, l'art authentique. Sur ce choix exclusif, il y aurait beaucoup à dire ; mais cela nous mènerait trop loin.

Après de nombreux vagabondages vous serez frappés d'une chose : il est peu, très peu de monuments ayant un caractère d'unité absolue. A partir du moment surtout où les architectes, ayant acquis la maîtrise d'un art difficile, sont tentés de chercher sans cesse du nouveau, on pourra trouver dans la même construction les traces de nombreuses variations de style.

L'art roman, qui fut la première « école » du moyen âge, sera caractérisé par sa voûte d'arêtes ou en berceau, par ses contreforts robustes et par l'arc en plein cintre, dont le tracé nous vient du fond des temps et presque du bout du monde.

Avouons que c'est insuffisant.

Alors, comment s'instruire ? Par les livres ? Bien sûr, mais il en est peu d'assez bien faits. Souvent ils sont trop secs ou savants, ou trop bavards... à moins qu'ils ne le soient pas assez !

L'idéal, ce pourrait être de trou-

Constructions massives pour la plupart et relativement exigües. Mais l'art s'enhardit assez pour affronter les grandes constructions : l'abbaye de Cluny, pour ne citer qu'un exemple, avait l'allure et les dimensions d'une cathédrale gothique.

Donc, le gothique, n'a pas été

une « nécessité architecturale », mais une forme d'art nouvelle avec de merveilleuses possibilités.

Disons tout de suite que malgré son nom, que la Renaissance lui a donné avec une intention méprisante, l'art gothique est essentiellement français et, même, né en Ille-de-France, au cœur du royaume. Ceci se passe dans la première moitié du XII^e siècle où le roman, qui sera peu à peu détrôné, connaît son plein épanouissement.

Pour le définir d'un mot, l'art gothique est un miracle d'équilibre. On dirait un gigantesque jeu de cartes.

L'audace des architectes ira même si loin que le peuple croira à une intervention diabolique. « L'histoire de la cathédrale de Beauvais, a dit Ed. Bruley, magnifique défi lancé par les hommes à la pesanteur, ne sera jamais qu'une suite de catastrophes ». Pourtant, après l'affondrement du clocher, la nef de Beauvais portera encore ses voûtes à 48 mètres de hauteur !

Le système organique du style médiéval se compose des voûtes en arcs brisés, portées par des colonnes ou par des murs évidés à l'extérieur. Les arcs-boutants, d'une portée audacieuse, soutiennent à l'extérieur le miraculeux ensemble.

La guerre de Cent ans arrête la floraison de l'art gothique et, la paix revenue paraît un art exubérant et fleuri : le flamboyant. Il est d'ailleurs l'héritier de la période précédente mais il porte à l'extrême ses audaces et mourra de sa virtuosité même. L'église de Brou, en Bresse, reste l'un des témoins les plus curieux de cet art ostentatoire mais non sans grâces.

Alors, la Renaissance est proche mais le temps où on la sent venir est encore plein de charme. Châteaux de la Loire et d'ailleurs, demeures plus ou moins nobles aux fenêtres en accolade, au décor panoramique : la brève période qui fait le pont entre le moyen âge et le grand siècle bâti généreusement. Quand elle arrive en son midi, déjà il faut l'appeler art classique.

Passons sur les temps obscurs qui vont jusqu'à l'an mille.

L'art mérovingien ? On a si peu

l'occasion d'en parler. Et pourtant, vous devriez aller voir par un beau dimanche, la vénérable crypte de Jouarre aux environs de Paris. Elle mérite bien le voyage.

Au XVII^e siècle, c'est le style je-

suite qui, après une évolution compliquée, où se mêleront curieuse-

Littérature

L'Aventure Intérieure

Pour qu'ils nous soient tout à fait bienfaits, les loisirs doivent être organisés. Point n'est besoin, si on ne le désire pas expressément, de se rallier à des groupes. Mais alors il faut se faire un programme. L'étude en sera commencée assez tôt.

Pour cette raison que nous serons sans doute amenés à faire plusieurs voyages autour des cartes et des guides avant de faire coïncider toutes les données du problème : les affinités qui nous

poussent vers tel ou tel endroit, la disponibilité des hôtels souvent alertés des mois à l'avance (si nous ne faisons pas de camping) ; les prix du voyage et de la pension. Mais tous ces déplacements en chambre ne seront pas inutiles. Ce sera pour nous une manière de revoir notre géographie et notre histoire. Donc, s'y prendre à temps pour ne pas se trouver à la veille des vacances sans projets arrêtés.

Les vacances nous sont données

pour refaire notre santé que les conditions de la vie urbaine menacent de toutes sortes de maux auxquels nous n'échappons pas toujours. Donc, les premiers jours de vacances seront vraiment des jours de détente complète. Repos du corps. Nous ne lui demanderons pas, comme cela, à brûle-pourpoint, de supporter l'insolation, le bain froid prolongé, l'entraînement des kilomètres, l'escalade à pic, le bourage de nourritures trop copieuses... Nos organes ont besoin d'être mis au repos pour que nous puissions après cela, sans tyrannie, exiger d'eux un effort qu'ils ne nous refuseront pas... Et le reste de nos vacances se trouvera bien de prendre ces précautions élémentaires.

Ce ne sont pas seulement des forces physiques que nous redonnons les vacances, mais aussi de précieuses réserves d'énergie spirituelle qui nous aideront à mieux supporter les chocs que ne manque pas de nous réserver une année.

Pour refaire notre provision d'énergie spirituelle, il y aura, nous y aidant particulièrement, la liberté que nous pourrons employer à quelques lectures choisies, — sans compter la facilité que nous aurons d'aller à l'église du lieu de nos vacances pour nous y recueillir « à loisir ».

Et puis les rencontres. Ce sera, au hasard d'une promenade, un naturel du pays qui nous parlera du passé de la terre où nous sommes venus chercher l'hospitalité et, le plus souvent, non seulement il surpassera tous les guides imprimes, mais il nous laissera dans l'âme une forte impression de vie bien vécue et comme un encouragement à poursuivre cette grande œuvre qui consiste à faire, chacun dans son métier, une France invincible.

D'autre fois, ce sera la nature qui vous enseignera directement. Je me souviens d'un matin de solitude au bord d'un grand pré. J'y eus, soudain, sans être préparée à cela le moins du monde par des lectures ou une méditation spéciale, la révélation émouvante de ce que quelques acres de terre verdoyante peuvent avoir de grandeur et de majesté. Et je me vis si peu de chose, au bord de ce pré désert, que je sentis la nécessité de rester silencieuse et tranquille, effacée, à ras de terre, dans l'angle du quadrilatère immobile devant moi.

Entouré d'une double haie de beaux arbres, le pré semblait séparé du reste de la terre à laquelle il appartenait, comme s'il s'était retiré dans une solitude totale pour y accomplir une importante méditation. Il m'aurait été impossible de le prendre pour un lieu morne et inanimé. Non, il vivait intensément et au bout d'un moment, je fus entraînée dans le mystère de cette contemplation profonde et totale ; je finis par saisir le sens de la leçon que j'étais venue inconsciemment chercher là, poussée par le bel esprit de l'aventure inépuisable... Une leçon inoubliable sur la qualité du véritable silence qui mène à la paix et au repos de l'âme.

Le pré venait de m'enseigner comment il faut se taire pour savoir écouter... Ce ne sont malheureusement pas des leçons que les mots peuvent traduire. C'est pourquoi il faut aller soi-même à la rencontre de son pré, de son arbre, de sa montagne, de ses horizons champêtres ou maritimes.

Et maintenant, bonnes, joyeuses et réconfortantes vacances !

Marguerite GEORGE.

Peinture

Connaître et puis aimer nos musées

On irait bien, nous aussi aux Musées, mais pour nous c'est de l'hébreu... Faudrait qu'on nous explique... Un type comme vous, par exemple.

Le peintre reprit :

« Vous me flattiez. Vous pouvez aller au Louvre. On vous expliquera, il y a des conférenciers exprès, très calés, mais qui ne le paraissent pas. Ce sont des travailleurs comme vous, ils gagnent leur vie à faire cela, et ils le font bien. »

Georges résistait encore.

Vraiment vous croyez qu'on y

piéger quelque chose ?

Pourquoi pas ? L'ouvrier français n'est pas un imbécile. Et l'artiste ne semble pas entendre le compliment, cependant énergique exemplifié.

Le grand Félix, si grand qu'il est toujours embarrassé de ses bras, juge utile de dire son mot.

— C'est de la belle photo...

— Photo ! t'es pas ballot. C'est mieux que de la photo...

— Bien sûr, quand je dis photo, j'veux dire qu'il est bien fait.

— Alors, on peut y aller...



« La Création de l'Homme », Michel Ange (Chapelle Sixtine)

— T'es pas difficile... T'en f'rás pas autant ! Le gros Georges arroide ses épaules.

— J'dis pas. Mais j'sais c'que c'est que d'la peinture, moi...

— Toi ?

— Voui. Même que j'dois emmener la bourgeoisie voir les illuminations du musée du Louvre...

Un éclat de rire part du groupe.

— Ah ! non ! dis, ça va, on n'est pas au 14 Juillet.

Mais Félix ne se démonta pas.

— Quoi. Vous ne lisez pas les journaux ? Et la T.S.F. ? Vous savez bien que le Musée du Louvre est maintenant visible le soir, aux lumières. Ça doit valoir la peine de voir ça.

— D'accord, concéda Georges avec autorité. Mais j'y comprendras rien, mon pauvre vieux.

— C'est pas sûr, et puis, veux-tu que j'te dise... Il fit une pause et brusquement il jeta : « Ça m'intéresse ! »

L'artiste se retourna sur son piéton.

— Alors, mon brave, vous vous intéressez aux arts ? Vous avez bien raison. C'est aussi sain que d'aller au bistrot et faire de la politique, et vous éleviez votre esprit.

Le gros Georges, qui n'aimait pas être en reste, intervint :

Ont collaboré à ce numéro :

M. Jeanne-E. DURAND.

Marguerite GEORGE.

Marguerite MARTIN.

M. Jean PERRÈS.

Louis TERRENOIRE.

Raymond GALOYER.

Jean RICHARD.

Henri GERMAIN.

Jean GERSTEL.

Jean POCHARD.



Cette magnifique vue des Alpes a été prise par notre ami Jean POCHARD

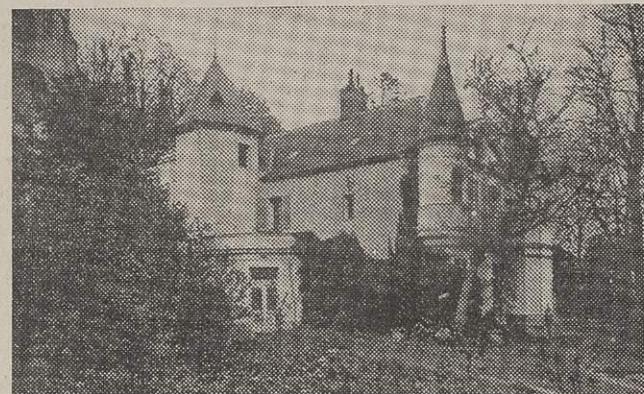
Une belle réalisation syndicale féminine : JUZIERS (S. & O.)

Il est opportun, mes chères Amies, de vous mettre au courant de l'acquisition intéressante que vient de faire l'Union Centrale des Syndicats féminins, 3, rue Volney.

Eh oui ! nos Syndicats féminins, grâce au concours généreux de leurs membres : ouvrières, employées de toutes industries (néanmoins, la souscription reste toujours largement ouverte...), sont maintenant propriétaires, non loin de Mantes-la-Jolie, du Château du Bourg, à Juziers (S.-et-Oise), château authentique, remontant au X^e siècle, entouré de sept hectares de terrain comprenant : parc, roseiraie, terrasse, pièce d'eau avec cascade, sous-bois, potager, verger, piscine, prairie qui sera aménagée en terrain de jeux et d'où l'on a une vue superbe sur la vallée de la Seine, si riante à cet endroit.

Ce domaine constitue donc un lieu de séjour idéal pour le week-end et même les vacances, car on peut parfaitement s'isoler si on le préfère ou demeurer en groupe pour se récréer, sans gêner le voisin ou la voisine...

Je suis sûre qu'un certain nombre, parmi vous, ont assisté à l'inauguration du 12 juin dernier, car nous y avons enregistré plus de 1.500 entrées, sans compter les deux à trois cents enfants présents, et je n'encourrai certainement aucun démenti en affirmant que ce fut une journée excellente en tous points, surtout par l'esprit



vraiment familial qui y régna ; la joie, la gaîté, l'entrain furent de la partie, tout le programme prévu (jeux, concours de costumes, séance récréative) se déroula sans le moindre incident, la propriété, mise sous la protection de ses visiteurs fut parfaitement respectée : — quelques cerises furent bien cueillies et mangées — mais rien ne fut abîmé, ce qui mérite vraiment d'être signalé, étant donné le grand nombre de celles et ceux qui séjournèrent du matin au soir.

N'est-ce pas là, mes chères Amies, une application vraiment pratique des principes de Justice et de Fraternité chrétienne qui inspirent nos Organisations syndicales, et la preuve de notre souci de procurer aux Travailleurs de tou-

Les Auberges de la Jeunesse

Les Auberges françaises de la Jeunesse vont dans quelques années célébrer leur 10^e anniversaire qui sera celui de l'une des révoltes les plus importantes en fait de loisirs que l'on ait vu depuis longtemps.

Mais d'abord, qu'est-ce que c'est que les auberges de la Jeunesse, les A.J., comme disent les usagers ? Les A.J. sont des gîtes temporaires destinés à procurer aux jeunes gens des deux sexes, le repos et le couvert, au cours de leurs voyages, et cela à des prix très bas, accessibles à tous.

Chaque A.J. est placée sous l'autorité paternelle et bienveillante du père (ou de la mère) aubergiste, qui est chargé d'y assurer la bonne tenue matérielle et morale et de régler les admissions et les départs. Bien entendu, dortoirs et lavabos des jeunes gens et des jeunes filles sont absolument distincts.

Pour être « ajiste » il suffit de se faire inscrire à la Ligue Française des Auberges de la Jeunesse, 38, boulevard Raspail, Paris (7^e) (la cotisation est de 15 francs pour les mineurs et de 20 francs pour les majeurs), et d'observer le petit effort de discipline qui est demandé à chacun. Prévenir autant que possible avant d'arriver ; arriver avant la nuit, sauf le cas de force majeure, être très propre ; enfin collaborer à l'entretien et à la vie de l'auberge, ne serait-ce que pour les travaux de propreté, le balayage, etc.

Les A.J. en effet, ne sont pas des sortes d'hôtels à bon marché, sans préoccupation morale ou éducative et sans âme. Elles mettent à la portée de tous les avantages jusqu'à réservés aux privilégiés de la fortune. Mais ces résultats ne peuvent être obtenus et maintenus qu'avec l'aide et la bonne volonté de tous.

Les Auberges de la Jeunesse sont neutres, c'est-à-dire accessibles à toute la jeunesse sans distinction de classes sociales, d'opinions politiques, ni de confessions religieuses. Elles ont été introduites en France

par un catholique, Marc Sangnier, qui fondait le 27 août à Bierville, près d'Etampes, en Seine-et-Oise, la première auberge, l'A.J. de l'Epi d'Or, et créait la Ligue Française pour les Auberges de la Jeunesse. Son Comité d'honneur comprend, à côté de MM. Georges Duhamel, Justin Godart, Hébrard, Gaston Tissier, le Grand Rabbin L.-G. Lévy, le pasteur Wilfrid-Monod, Son Em. le Cardinal Verdier, le pasteur Jéziquel, etc.

Et parmi les associations adhérentes à la ligue on note en plus de toutes sortes de groupements sportifs ou de camping, tous les mouvements de l'A.C.J.F., de scouts, etc.

Si vous n'êtes jamais allé dans une auberge de la Jeunesse et que vous voulez voir un peu de pays, profitez de vos vacances pour aller vous délasser le long de nos belles routes de France. Apprenez à mieux connaître nos montagnes, nos campagnes, nos lacs, nos rivières ; tout cela, la Ligue Française des Auberges de la Jeunesse vous le permet et à des conditions exceptionnelles.

Mais camarades, n'oubliez pas qu'il y a un esprit des A.J. : « Il est fait d'amour de la vie simple et rude, de respect mutuel, de loyauté et de franchise, de camaraderie cordiale qui s'étend à tous, sans distinction de milieux sociaux, de nations et de race, comme aime à le répéter Marc Sangnier.

Enfin, avant de terminer ces lignes deux renseignements encore. D'abord la L.F.A.J. vient de fonder pour les plus jeunes voyageurs surtout, un type d'abri particulier : les Gîtes d'Etape, qui ne sont pas mixtes, où les enfants sont plus encadrés et permettront un apprentissage de la liberté aux jeunes n'ayant encore jamais, ou bien peu, quitté le foyer familial.

Enfin, camarades, un souhait : dans presque tous les pays de l'Europe des Auberges de la Jeunesse existent. Elles nous attendent. Allons les voir aussi.

Jean POCHARD,
Membre des Auberges de la Jeunesse.

tes conditions, dans un cadre vraiment idéal, la saine détente nécessaire après le labeur intense.

Marguerite MARTIN.

Renseignements pratiques :

Des promenades peuvent être organisées chaque dimanche d'été, soit individuellement, soit collectivement (par groupes professionnels, par exemple).

Les conditions de séjour sont abordables : Pension à partir de 22 francs par jour (conditions spéciales pour les enfants). La maison est ouverte aux syndiquées et à leur famille.

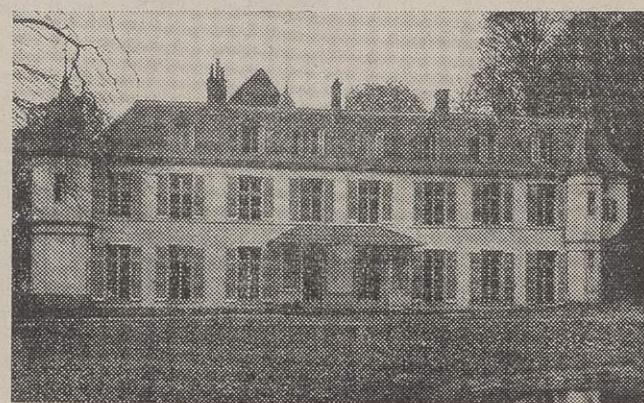
Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à l'Union Centrale des Syndicats Féminins, 3, rue Volney (2^e) tous les jours, sauf le jeudi, de 10 h. à midi et de 14 h. à 18 h. 30.

Château
de
Juziers
—
Les Tours



Château
de
Juziers
—
Les Tours

Château
de
Juziers
—
Façade
principale



= INFORMATIONS SYNDICALES =

A propos de l'extension de la convention collective de l'Aviation

Les circonstances du moment, il est plus que jamais nécessaire de le rappeler, font que des difficultés semblent bien retarder la généralisation de ce contrat conclu voici trois mois.

Pour les situer dans l'ordre de grandeur, il y a lieu de rappeler la grève pour rien d'avril dernier, dont les raisons politiques trop évidentes ont suscité même au sein de certaines organisations, des déaveux flagrants. C'est ainsi que Syndicats du 27 avril, sous la signature de Marcel Roy et Jean Dupaquier, de la Fédération des Métaux, écrivait :

"Notre impression est que l'on pouvait aboutir au même résultat sans conflit, car c'est maintenant que les difficultés vont grandir. On aurait pu ainsi, si l'on avait été seulement préoccupé par l'intérêt du mouvement syndical, éviter pour un avenir proche bien des déboires. Mais pour cela, il fallait être indépendant..."

Continuons nos citations.

Syndicats du 4 mai : « Travailleurs métallurgistes, le moment est venu de vous ressaisir.

"Vous devez choisir : ou faire bloc avec ceux qui se refusent à vous faire faire des expériences malheureuses comme celles que vous venez de vivre, ou continuer cette gymnastique équivoque qui vous réserve encore plus d'une surprise,"

C'est encore dans Syndicats du 29 juin, à propos du Congrès des Métaux, que Jean Dupaquier écrit :

"Eh bien ! nous déclarons que nous ne sommes pas d'accord avec la grève du 10 novembre qui eut lieu au moment de la sentence Brin ; nous en contestons l'opportunité. Nous n'approuvons pas non plus la forme donnée aux dernières grèves car, quand et à quel moment l'organisation a-t-elle pris ses responsabilités ? Quand a-t-elle consulté les ouvriers ? Et puis le résultat obtenu peut-il être considéré comme une victoire ? Cela méritait-il un mois de grève chez Citroën, huit ou douze jours dans les autres boîtes ?

Non. Nous le répétons, le même résultat aurait pu être obtenu sans grève.

Voici la cause entendue. Pour notre part, nous voulons en retenir certaines conséquences.

D'abord, la perte sèche de salaire enregistrée par les ouvriers.

L'abandon de la semaine de 40 heures, alors que des milliers de chômeurs dans la métallurgie même ne peuvent trouver à s'employer.

La création de comités dits indépendants, dont l'action anti-syndicale est manifeste, comité largement subventionné par le grand patronat qui tente présentement de rallier les mécontents qui abandonnent le syndicalisme.

Le grand patronat exploitant le climat créé par la désaffection syndicale a eu beau jeu pour refuser d'appliquer la Convention collective de l'aviation et de s'opposer par des artifices, certes, mais de s'opposer à son extension, prétextant certaines incompatibilités professionnelles.

Si donc l'extension du contrat se heurte à des oppositions, nous entendons à cet égard dégager toute notre responsabilité. Nous n'admettons pas que certains tentent une diversion sur notre dos, en se servant de nous comme bouc émissaire, prétendant nous faire supporter les conséquences de l'échec du dernier mouvement de grève.

Pour dissiper toute équivoque, nous publions ci-dessous le texte des observations présentées par notre Fédération Française des Syndicats de la Métallurgie et parties similaires C. F. T. C.

* * *

Le 14 mai 1938.

Monsieur le Ministre du Travail,
Ministère du Travail,
Cabinet du Ministre,
127, rue de Grenelle,
Paris (VII^e)

Monsieur le Ministre,

Comme suite à l'avis paru dans le Journal Officiel du 29 avril 1938, nous avons l'honneur de vous remettre ci-joint, le texte des observations présentées par notre Fédération, sur la demande d'extension de la Convention Collective conclue entre l'UNION SYNDICALE DES INDUSTRIES AÉRONAUTIQUES et la FÉDÉRATION DES MÉTAUX, affiliée à la C. G. T.

Nous tenant à votre entière disposition pour toutes explications que vous jugeriez utile de nous demander,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Secrétaire.

* * *

Le 14 mai 1938.

Observations formulées par la Fédération Française des Syndicats de la Métallurgie et Parties Similaires (C.F.T.C.)

Ouvriers et Agents de Maîtrise

sur la demande d'extension de la Convention Collective conclue entre l'Union Syndicale des Industries Aéronautiques et la Fédération des Métaux, affiliée à la C.G.T.

La Fédération Française des Syndicats de la Métallurgie et parties similaires (C.F.T.C.) **DONNE UN AVIS FAVORABLE A L'EXTENSION DE LA CONVENTION COLLECTIVE SUS - INDIQUEE**, sous les réserves suivantes visant l'article 26 :

CHAPITRE IV. — ARTICLE 26

1^{er} alinéa. — D'après le 1^{er} alinéa, l'employeur ne pourrait s'adresser, pour les emplois à pourvoir, qu'à un office public de placement ou à l'un des bureaux légalement existants et contrôlés par lui.

Les termes « contrôlés par lui » peuvent prêter à confusion. Dans la législation actuelle, les bureaux de placement créés par les Syndicats professionnels ne sont soumis à aucune autorisation ; ils doivent faire l'objet d'une simple déclaration. Ils sont tenus, en outre, d'en-voquer, périodiquement, certains états à l'Office public. Il n'y a donc pas, actuellement, à proprement parler, un contrôle légal de ces bureaux.

Maintenir le texte visé équivaudrait donc à interdire aux employeurs de s'adresser à un bureau syndical : ce serait porter atteinte aux droits reconnus par le Code du Travail aux Syndicats professionnels.

Nous proposons donc la suppression des mots : « et contrôlés par lui ».

Si le bureau est légalement existant, il doit pouvoir remplir la mission qu'il s'est assignée. Il appartient au législateur de subordonner cette « existence légale » à certaines conditions, s'il le juge utile.

D'autre part,

La création de bureaux de placement paritaires au sein des entreprises a été combattue par les deux organisations ouvrières les plus représentatives, consultées par le Gouvernement et par la Commission du Travail de la Chambre à propos du Statut moderne du Travail (C. G. T. et C. F. T. C.).

La Fédération Française des Syndicats de la Métallurgie et parties similaires, affiliée à la C. F. T. C., demeure fidèle à la position adoptée par la C. F. T. C.

Il est à noter que la Commission du Travail de la Chambre, dans son rapport sur le projet de loi concernant l'embauchage et le licenciement, s'est prononcée également contre la création de ces bureaux.

A part ces arguments, il en est un autre qui nous paraît décisif.

Que signifie l'expression « bureau paritaire » ? Le bureau sera-t-il administré par des représentants, en nombre égal, des groupements signataires de la Convention, à l'exclusion de tous autres ? Et, par conséquent, ce bureau comprendra-t-il, comme représentants ouvriers, uniquement des membres de la C. G. T. ?

S'il en est ainsi, le texte visé constituerait une atteinte très grave à la liberté syndicale ; du reste, l'expérience a prouvé que, partout où ce système a été adopté, les travailleurs ne pouvaient être embauchés que s'ils étaient affiliés à la C. G. T.

Si telle n'a pas été l'intention des contractants, le texte visé doit être complété de manière à éviter toute équivoque.

2^e alinéa. — Le deuxième alinéa est encore plus inadmissible.

Après avoir dit que l'employeur doit s'adresser à l'Office public de placement ou à l'un des bureaux légalement existants et contrôlés par lui, les contractants ajoutent que l'employeur peut recourir à l'embauchage direct si, dans un délai de cinq jours, l'Office public ne lui a pas procuré les employés demandés. Dans ce cas, l'embauchage doit être effectué par l'entreprise du bureau placement paritaire fonctionnant à l'intérieur de l'entreprise.

Cet embauchage n'est donc nullement direct et il est évident que les bureaux syndicaux ne seront sollicités que dans la mesure où les membres du bureau « paritaire » daigneront le faire, suivant leurs affinités syndicales.

Nous demandons donc la suppression de cet alinéa.

3^e alinéa. — Pour les raisons exposées ci-dessus, le 3^e alinéa devrait, également, être supprimé.

AGENTS DE MAÎTRISE

A propos de la convention collective des collaborateurs de la métallurgie de la région parisienne

Depuis le 7 mars dernier la révision du contrat collectif, dit des collaborateurs de la Métallurgie, est en cours. Les discussions préliminaires avec les classifications qui ont motivé la sentence de M. Charles Blondel, la grève d'avril, d'autre part, avaient quelque peu ajouté les pourparlers, du moins les avaient-ils fait porter sur un sujet annexe.

L'accord du 27 mai sur les appoinements réalisé par M. Pouillot, délégué technique au Ministère du Travail, marquait un premier point.

La constitution des cinq sous-commissions : textes, employés, dessinateurs et techniciens, agents de maîtrises, ingénieurs, étant un fait acquis, celles-ci s'étaient mises au travail.

Les premières réunions en commissions mixtes furent pour les collaborateurs quelque peu décevantes, car en fait, toutes leurs suggestions étaient automatiquement repoussées par la délégation patronale qui, sans fournir d'arguments valables se contentait de repousser par principe. C'est ainsi que finalement, ces messieurs rejettant toutes précautions oratoires expliquèrent leur attitude.

Devant la carence patronale, il ne restait plus aux collaborateurs qu'une solution, l'intervention des pouvoirs publics.

Le Ministre du Travail lui-même, prit la direction des discussions, mais peine perdue, l'intransigeance patronale faisant obstacle à toute proposition de modification, même bénigne, devait amener ceux-ci à présenter un contre-projet de 54 pages, comportant sur trois colonnes différentes, les textes de la convention de 36, leurs nouvelles propositions, disons restrictions, puisqu'il ne s'agissait rien moins que de supprimer les indemnités de congédiement, d'ancienneté, d'apporter certaines modifications dans le pouvoir de décision pour le découpage des collèges électoraux, etc., et les propositions des collaborateurs.

Placés en face de la volonté patronale, nettement établie et qui ne visait rien moins qu'à une régression sociale flagrante, certains collaborateurs tentèrent une conciliation.

M. Delacombe, du Syndicat des Ingénieurs salariés, proposait de conserver chaque fois qu'il y aurait désaccord, les textes de la convention de 36. Il n'était pas possible de se montrer moins exigeants, inutile, la délégation patronale, par la voix de son président, M. le baron Petiet, répondait : « Maintenant, Messieurs, c'est nous qui sommes demandeurs, et ce que nous voulons avant toute chose maintenant, c'est de la production. »

Singulière façon de poser le problème, demander aux personnes de travailler plus en les payant moins ; décidément les théories du pur libéralisme économique ont la vie dure.

Et c'est ainsi que le mardi 12 juillet, le camarade Becca, secrétaire de la Fédération des Techniciens C.G.T., était amené à proposer à la séance plénière, présidée par

M. le Ministre du Travail, l'ajournement des pourparlers jusqu'au 15 octobre, proposition qui fut retenue par l'ensemble des délégations présentes, qui se séparèrent sans avoir abouti à réaliser un travail positif.

Tout ceci appelle un bref commentaire.

D'abord l'ensemble du patronat français semble bien ne rien avoir appris des événements de juin 1936 : un simple accident, « Maintenant la roue a tourné, disent-ils, et nous sommes les plus forts » (1). Pour combien de temps ? Singulière façon en vérité de se comporter dans une société qui se targue d'incarner le progrès.

Aurions-nous eu la naïveté de croire que la formule autoritaire du « c'est moi qui paie, donc c'est moi qui commande », commandée avec un grand C, était à jamais disparue ?

Nous voulons espérer que les vacances permettront à certains hommes, en se reprenant, de repenser certains problèmes auxquels le manque de solution ne saurait suffire.

Si la paix est une et indivisible, elle ne saurait être fondée sur l'injustice, la misère et les souffrances des uns. Elle ne peut être que le résultat d'efforts collectifs, et les sacrifices qu'elle, peut être amenée à demander ne sauraient être unilatéraux.

Pour leur part, les collaborateurs ont conscience du bienfondé de la cause qu'ils défendent, le **minimum vital**, l'**indépendance**, la **liberté syndicale**, le respect de leur droit sont point des revendications démagogiques, c'est pourquoi il importe que chacun, suivant ses préférences, se groupe au sein de l'organisation syndicale digne de ce nom, c'est-à-dire indépendante et libre de toute tutelle, ayant un passé, une tradition syndicale. Un syndicalisme fort, puissamment organisé, est présentement la seule garantie contre une régression sociale et une restriction des avantages acquis.

EXAM.

LA VIE FÉDÉRALE

Beaucoup de camarades étaient présents et la salle de la Bourse du Travail, rue St-Suffren, était comble lorsque Pierre Ottavy, après quelques mots de présentation, donna la parole à J. Botton, de la Fédération.

Celui-ci, après avoir marqué les énormes progrès de l'organisation française grâce à l'action de ses syndicats affiliés, stigmatisa la dernière grève politique de la Région Parisienne dont les conséquences se font durement sentir dans une société qui se targue d'incarner le progrès.

Aurions-nous eu la naïveté de croire que la formule autoritaire du « c'est moi qui paie, donc c'est moi qui commande », commandée avec un grand C, était à jamais disparue ?

Nous voulons espérer que les vacances permettront à certains hommes, en se reprenant, de repenser certains problèmes auxquels le manque de solution ne saurait suffire.

Si la paix est une et indivisible, elle ne saurait être fondée sur l'injustice, la misère et les souffrances des uns. Elle ne peut être que le résultat d'efforts collectifs, et les sacrifices qu'elle, peut être amenée à demander ne sauraient être unilatéraux.

Pour leur part, les collaborateurs ont conscience du bienfondé de la cause qu'ils défendent, le **minimum vital**, l'**indépendance**, la **liberté syndicale**, le respect de leur droit sont point des revendications démagogiques, c'est pourquoi il importe que chacun, suivant ses préférences, se groupe au sein de l'organisation syndicale digne de ce nom, c'est-à-dire indépendante et libre de toute tutelle, ayant un passé, une tradition syndicale. Un syndicalisme fort, puissamment organisé, est présentement la seule garantie contre une régression sociale et une restriction des avantages acquis.

EXAM.

ALPES-MARITIMES

CANNES

Mardi 5 juillet, se rencontraient à la permanence locale, le secrétaire fédéral et quelques camarades métallurgistes des usines de la Bocca.

Notre ami César, animateur de notre syndicat, qui, par sa compétence a réussi à faire la trouée, secondé par le jeune et dévoué camarade Charvelin, ont réussi à faire dans cette région difficile, un travail considérable. Grâce à eux, le Syndicalisme Chrétien s'impose au respect et à l'attention de la population de laquelle il était jusqu'ici inconnu.

La tâche ingrate qu'ils ont entreprise a trouvé en eux d'ardents défenseurs et, comme ils savent consentir les plus pénibles sacrifices, comment douter du résultat de leurs efforts qui sont déjà couronnés par des premiers succès.

Comment ne pas souligner aussi l'aimable accueil que vous réservez le sympathique et dévoué responsable, le camarade Champaux ? C'est le centralisateur qui coordonne les efforts, l'agent de liaison.

Bonne rencontre qui affirma la vitalité et le développement du Syndicalisme Chrétien.

GIRONDE

BORDEAUX

SECTION AVIATION

Lundi 4 juillet, les métallurgistes marseillais, mettant à profit la présence dans leur ville des membres du Bureau de l'Internationale Chrétienne de la Métallurgie, avaient organisé une réunion.

Après quatre jours de discussion,

pour eux de posséder ce document. Aussi notre Syndicat, dans le but de les faciliter et de les documenter, tient à leur disposition des exemplaires de cette convention qu'ils pourront se procurer, soit au Siège, 130, rue du Palais-Galien ou encore en s'adressant à leurs responsables d'usines.

SECTION METALLURGIE

Nous reprenons la discussion interrompue de la convention collective, nos camarades n'ayant pas pu se mettre d'accord avec les Patronats pour la classification.

Toujours avec la même énergie, nous maintenons nos revendications si justes et tant désirées et auxquelles ont droit nos métallos et leurs familles.

SECTION AUTOMOBILE

Dans l'automobile, la discussion de la convention collective a été également interrompue par suite de non accord sur la question du rajustement des salaires.

Nous avons eu, depuis, une réunion à la Préfecture en présence de M. l'Inspecteur du Travail qui a pris note de nos revendications afin de les soumettre au Ministre du Travail.

Nous attendons une prochaine réunion.

COMMISSION DES JEUNES DE LA METALLURGIE

C'est avec la même camaraderie et la plus franche cordialité qu'a eu lieu, le samedi 25 juin 1938, notre réunion.

Comme d'habitude, avec une attention qu'il est bien heureux de souligner, nos jeunes étudient les questions syndicales. Ils se forment afin de devenir, avec la relève de demain, des dirigeants du mouvement syndical chrétien dont ils comprennent toute la portée et la nécessité. Ils veulent ainsi apporter une aide efficace à leurs ainés et contribuer dans la mesure de leurs forces à assurer aux frères, un maximum de bien-être.

Les syndiqués chrétiens, regrettent que les moyens de conciliation n'aient pu éviter le conflit et interviennent auprès du Comité de grève (C.G.T.) pour sortir librement sur présentation de leur carte. Satisfaction immédiate leur est donnée.

Après avoir félicité les camarades marseillais de leur beau travail, il dit sa confiance dans le mouvement français qui, dit-il, doit, lui aussi, atteindre la représentation numérique qu'appelle ce grand et beau pays de France.

Son exposé, très applaudi, est suivi d'une chaude allocution de Charlemagne Broutin. Il souligne toute l'action du Syndicalisme Chrétien Français depuis deux ans, ses luttes pour défendre son existence contre le monopole que la C.G.T. voulait instituer en sa faveur.

« Par votre entêtement à vouloir rester maîtres de vous-mêmes, à conserver votre droit de choisir, vous avez, camarades, sauvé non seulement la liberté syndicale mais toute la liberté qui est et demeure une et indivisible. »

Les métallurgistes applaudissent longuement la péroration de leur Président Fédéral et Pierre Ottavy, après quelques paroles de remerciement aux orateurs, lève la séance à laquelle chacun se félicite d'avoir assisté.

The Bureau.

LE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION ET L'AUGMENTATION DES SALAIRES

C'est au début de juillet que la délégation ouvrière, composée de nos camarades de la C.G.T., Vrignaud, de la Fédération des Métaux, Lerray, du Syndicat de Bordeaux, d'une part, et Jean Cazaux, accompagné de Jean Gerstel, de notre Fédération et représentant nos organisations syndicales, s'est rencontrée avec la délégation patronale pour tenter un accord sur l'épineuse question de l'alignement des salaires sur le coût de la vie.

Après quatre jours de discussion,

nationale s'est refusée à toute conciliation.

Les ouvriers bordelais, mis en présence de l'inqualifiable attitude de leurs employeurs, menacent ceux-ci de reprendre leur liberté.

HÉRAULT

BEZIERS

Conflit des Usines Fouga

Un conflit oppose actuellement le personnel et la Direction des Etablissements Fouga et Cie à Béziers (industrie métallurgique). Les causes du mécontentement du personnel sont les suivantes :

1^e La convention collective venue à expiration en avril 1938 n'est pas encore renouvelée, malgré la demande effectuée dès décembre 1937 par le Syndicat des Métaux (C.G.T.) signataire, et les démarches poursuivies dans ce sens.

2^e La Direction ayant institué un système de travail à la chaîne (planing), avec un système de primes correspondant, réduit le montant de ces primes.

3^e La Direction tend à instituer la semaine de 45 heures dans certains ateliers.

4^e La Direction refuse, désormais, de payer aux employés de l'usine les journées de récupération et prétend se faire rembourser par les employés les salaires perçus depuis novembre 1936 au titre des récupérations.

Les pourparlers se poursuivent en vain depuis près de trois mois entre la Direction, la Sous-Préfecture de Béziers, les délégués du personnel et les mandataires du Syndicat fédéral des Métaux (C.G.T.).

Le 30 juin 1938, le Syndicat des Métaux (C.G.T.) décrète la grève et le personnel occupe l'usine.

Les syndiqués chrétiens, regrettent que les moyens de conciliation n'aient pu éviter le conflit et interviennent auprès du Comité de grève (C.G.T.) pour sortir librement sur présentation de leur carte. Satisfaction immédiate leur est donnée.

Le 30 juin 1938, le Syndicat des Métaux (C.G.T.) décrète la grève et le personnel occupe l'usine.

Les syndiqués chrétiens, regrettent que les moyens de conciliation n'aient pu éviter le conflit et interviennent auprès du Comité de grève (C.G.T.) pour sortir librement sur présentation de leur carte. Satisfaction immédiate leur est donnée.

Le 30 juin 1938, le Syndicat des Métaux (C.G.T.) décrète la grève et le personnel occupe l'usine.

Le Syndicat Chrétien de la Métallurgie (section Fouga), en présence de l'état de grève actuel et d'un communiqué paru dans la presse d'hier, communiqué émanant d'une organisation professionnelle inconnue des Etablissements Fouga.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Déclare que le Syndicat Chrétien de la Métallurgie (section Fouga), en présence de l'état de grève actuel et d'un communiqué paru dans la presse d'hier, communiqué émanant d'une organisation professionnelle inconnue des Etablissements Fouga.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Déclare que le Syndicat Chrétien de la Métallurgie (section Fouga), en présence de l'état de grève actuel et d'un communiqué paru dans la presse d'hier, communiqué émanant d'une organisation professionnelle inconnue des Etablissements Fouga.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

— Invite les ouvriers et employés des Etablissements Fouga à rester sourds aux agitateurs, quels qu'ils soient, qui chercheraient à envenimer le conflit.

PUY-DE-DOME

CLERMONT-FERRAND

Depuis deux mois déjà, nous avons étendu notre action dans le Puy-de-Dôme. C'est effectivement le 22 mai qu'une réunion privée avait lieu à Saint-Georges-de-Mons en vue de former une section du Syndicat Chrétien de la Métallurgie pour la région de Châlons Beaujolais-Saint-Georges-de-Mons et Les Ancizes où se trouve installée l'usine qui fournit le travail à tous les braves camarades habitant cette contrée.

Depuis longtemps nous voulions étendre notre action et faire pénétrer chez les ouvriers le bon sens de notre doctrine, mais ce n'était certes pas chose facile, d'autant plus que nous manquions d'éléments pour y pénétrer.

Enfin, un jour de juin 1937, une lettre parvenait demandant un bulletin d'adhésion à notre syndicat, — un qui comprenait que tel était son devoir — de plus il était animé d'un grand désir, celui de faire quelque chose pour le bien de la classe ouvrière ; il ne put, hélas, comme il l'aurait voulu, travailler au grand jour, n'empêche qu'il fit du bon travail puisque un an après il avait réuni autour de lui une quinzaine de camarades, ce qui nous a permis de former notre section.

En ce jour je pense que nous ne pouvons faire autrement que d'adresser nos plus vifs éloges à notre ami et bon camarade Garabed, le fondateur du mouvement dans l'Usine des Ancizes. Il mérite bien, après être resté un obscur personnage, d'être enfin à l'honneur, tout le dur labeur du début ayant été fait par lui.

Vous, camarades, qui désespérez, voyez que jamais rien n'est fait en vain, c'est parfois du travail de longue haleine mais qui a toujours sa récompense, avec quelques exemples de ce genre nous aurions bientôt fait de devenir un syndicat ayant beaucoup plus d'influence qu'il n'en a.

Nous, syndiqués de Clermont, souhaitons la bienvenue à tous ces nombreux camarades ; nous leur demandons de persévérer dans le chemin déjà bien tracé, s'ils ont besoin d'aide qu'ils n'hésitent pas à s'adresser à nous et, lorsqu'ils auront acquis un peu de connaissance, d'expérience et augmenté leurs rangs, ils feront comme nous, seront rattachés directement à la fédération en essayant de faire toujours mieux.

Allez, camarades, du courage et à l'œuvre pour défendre la cause et le drapeau auxquels vous voulez rester fidèles.

SORTIE PROMENADE

La sortie promenade organisée par l'Union Locale, a eu plein succès ; tout le monde est rentré heureux. Malheureusement nos métallos n'étaient guère représentés. Se sont-ils réservés puisqu'il en était question pour la sortie en cars spéciaux à la Métallurgie, il faut le croire.

Aussi nous sommes en mesure de leur annoncer que cette sortie aura lieu le 11 septembre dans un cadre que beaucoup seront heureux de voir : « La Tournée des Lacs ». Départ le matin, repas en route et retour après plusieurs arrêts.

Le programme définitif sera établi lorsque vous recevrez le journal, aussi je demande à tous ceux que la question intéresse de passer à la permanence, 15, rue du Port, les mardi et vendredi, à partir de 18 heures, ceci avant le 15 août, afin de pouvoir retenir les cars suffisants et avertir l'hôtel.

Donc rendez-vous à tous les Métallos pour le 11 septembre puisque cette sortie sera bien la nôtre.

COTES-DU-NORD

GUINGAMP

Syndicat des Ouvriers de la Métallurgie (C. C. T. C.)

A PROPOS DE LA GREVE DES USINES DE LA TOURELLE

Le Syndicat des métallos de Guingamp (C.C.T.C.) et l'Union départementale des Syndicats Chrétiens réprouvent formellement l'attitude des quelques travailleurs, qui bien qu'adhérants à la C.C.T.C. où se disant tels, se sont joints aux ouvriers qui ont repris hier le travail sans en référer au Bureau de leur Syndicat.

Ils considèrent ce geste comme un acte d'indiscipline qui engage seulement la responsabilité de ceux qui l'ont fait.

Le syndicat chrétien conserve toujours la même position dans le conflit. Il maintient ses revendications concernant les allocations familiales, les assurances sociales, les congés payés, les salaires.

Il affirme à nouveau son opposition formelle à « l'occupation », opposition dont il fait une question de principe.

Il fait confiance aux Pouvoirs Publics pour qu'ils prennent d'urgence les mesures qui, conformément à la légalité, sont susceptibles de donner satisfaction à leurs revendications.

Il considère que la reprise du travail ne peut se faire sans un accord préalable entre dirigeants syndicaux et directeurs, accord donnant des garanties précises.

POSITION DE NOTRE SYNDICAT

Aux ouvriers, et à la population guingampaise !!

Nous ne sommes pas des briseurs de grèves...

Nous avons aussi nos revendications...

Mais nous nous soumettons aux lois en vigueur et demandons instantanément à tous les ouvriers et ouvrières de l'usine d'exiger le vote secret pour ou contre la grève.

Une tentative dans ce sens a déjà été faite vendredi dernier : les 61 présents ont voté pour la reprise du travail. Malheureusement la majorité des ouvriers étant retenue à l'usine n'a pu donner son opinion, on ne peut comprendre cette manœuvre que par la crainte des dirigeants de la C.G.T. de voir leurs troupes ne pas voter pour la grève. Nous sommes contre l'occupation.

Nous sommes pour des revendications justes dans l'ordre et la légalité.

Ouvriers et ouvrières et vous, principalement chargés de famille, la grève peut vous réduire à une misère qui sera longue peut-être. Quels avantages en retirez-vous ? Pouvez-vous vivre et faire vivre sans travailler ?

Travailleurs consciencieux, réfléchissez...

Pour faire aboutir des revendications justes :

Ou l'ordre et le respect des lois, Ou le désordre et l'illégalité.

Choisissez : Si vous êtes convaincu que la bonne manière est d'occuper l'usine, restez-y. Sinon, vous savez ce qu'il vous reste à faire.

Syndicat Libre de la Métallurgie.

VAR

LA SEYNE-SUR-MER

Mercredi 6 juillet, à l'occasion du Congrès qu'avait tenu l'Internationale de la Métallurgie, à Marseille, les jours précédents, le secrétaire Fédéral avait tenu à rendre visite aux vaillants métallurgis-

tes des Ateliers de Constructions Navales, et leur apporter par là même le salut fraternel des camarades de tout le mouvement.

Un intéressant échange de vues eu lieu avec le Président Chaillé et le jeune et ardent militant qu'est le camarade Corneille, malgré les difficultés de leur action, difficultés de tous ordres : incompréhension, indifférence, opposition de ceux qui calomnient le travail accompli par des hommes désintéressés, et animés du seul souci de servir la classe ouvrière, d'aider leurs frères de travail à acquérir plus d'aisance et de bien-être en respectant leur personne et leur liberté.

Si pour eux la lutte est dure, ingrate, elle trouve pour se mesurer avec elle des hommes trempés et solidement campés sur des positions que la justesse de la cause qu'ils défendent honore et grandit.

Habitués à voir la tempête se briser sur la digue, nos camarades continuent avec sérénité et confiance leur beau travail syndical.

FRANCHE-COMTÉ

BELFORT-MONTBELIARD

Les discussions pour le renouvellement de la Convention Collective et le réajustement des salaires traînent en longueur depuis deux mois.

Les syndiqués chrétiens qui n'ont pu obtenir la composition d'une seule délégation ouvrière, se heurtant à des préjugés sectaires de comitards décolorés, en sont réduits au système de la navette qui consiste à répartir la délégation ouvrière dans deux salles ; nos camarades n'en luttent pas moins pour faire aboutir leurs justes revendications et, plus particulièrement, celles qui portent sur les avantages familiaux qu'ils entendent voir octroyer aux foyers chargés d'enfants, dont les difficultés matérielles présentes sont, par suite de la hausse du coût de la vie, douloureusement ressenties là où les bouches à nourrir sont plus nombreuses.

Devant les difficultés du moment et plus particulièrement à l'égard de celles rencontrées sur leurs lieux même de travail, nos camarades n'ont pas hésité à en appeler aux Pouvoirs Publics, c'est ainsi que, par l'intermédiaire de notre Fédération, ils ont saisi le Ministre du Travail de leurs désideratas, convaincus de l'urgence d'apporter une aide efficace à la famille ouvrière, ils entretiendront incessamment de celle-ci M. le Ministre du Travail, au cours de l'audience que celui-ci veut bien leur accorder et qui fait suite à la correspondance qu'ils lui ont récemment adressée sur cette importante question.

L'Activité Internationale

Les 2, 3 et 4 juillet 1938, se sont réunis à Marseille, en séance de Comité, les membres de la Fédération Internationale des Syndicats Chrétiens de la Métallurgie.

Le camarade Nicolas Cacavale, Président de l'Union Méridionale et délégué confédéral de la Région du Midi a reçu, dans les locaux de la Bourse Chrétienne du Travail de Marseille, les délégués mandatés par leur pays respectifs.

Etaient représentés : la Belgique, la Hollande, le Grand-Duché de Luxembourg, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Yougoslavie, la Suisse et la France.

Les réunions ont porté sur l'ensemble de la situation et sur la réorganisation intérieure de la direction de la Fédération Internationale. La Présidence en sera assurée par le Président de la Centrale Chrétienne des Métallurgistes Belges, Arthur Bertinchamps, le secrétariat général ne change pas de titulaire avec Franz Van Welie.

Parmi les rapports présentés, celui du Secrétaire général mérite particulièrement notre attention. Parlant des Fédérations affiliées, celui-ci constate qu'après l'Autriche, c'est la troisième organisation qui est fauchée par le fascisme et le national-socialisme ; passant ensuite à la propagande, il marque la relation qui existe entre l'influence et la puissance des syndicats ; ceux-ci réclament des effectifs, mais exigent leur formation, en outre, ils doivent être soutenus par des caisses solidement financées.

Pour la liberté syndicale, le rapporteur constate avec peine l'attitude, dans certains pays, des syndicats socialistes qui, parlant volontiers de liberté et de démocratie, se sont opposés à la représentation des Syndicats Chrétiens au Conseil d'administration du B.I.T. ; leur maxime, « rouge ou pas de pain », nous oblige à nous défendre contre une telle prétention indigne d'hommes libres.

Abordant ensuite l'emploi de la main-d'œuvre, Van Welie constate que celle-ci est surtout employée dans les industries de guerre et

travaillant pour les armements, qu'enfin si le chômage a pu être réduit dans certains cas, la prolongation de la durée du service militaire n'y est pas étrangère ; tout ceci est factice, dit-il, et prépare la voie à un chômage ultérieur car les finances publiques ne pourront pas supporter indéfiniment les écrasantes charges militaires qu'elles subissent présentement ; il faut, dit-il, extirper cette gangrène sociale qu'est le chômage ; pour y parvenir, seule, la réduction générale et progressive des heures de travail, avec la mise à la retraite des travailleurs d'un certain âge, demeure efficace.

Ci-dessous, texte de la résolution adoptée sur les 40 heures :

« La Conférence annuelle de l'Union Internationale des Métallurgistes Chrétiens, réunie à Marseille (France), les 2, 3 et 4 juillet 1938,

« Après avoir entendu le rapport du Secrétaire, M. Fr. Van Welie, relatif au chômage dans le monde,

« Estime que le chômage actuel ne revêt pas seulement un caractère cyclique, mais aussi un rapport technologique,

« Estime au surplus que le meilleur remède au chômage mondial réside dans la réduction généralisée et effective de la durée du travail,

« Estime donc que la solution du problème doit être trouvée sur le terrain international,

« Rappelle les résolutions antérieures de ses précédents Congrès sur les 40 heures,

« Décide de demander au B.I.T. de poursuivre son effort en vue d'une solution rapide de la question,

« Décide que les Fédérations affiliées auront à s'employer, par une propagande appropriée, à intéresser l'opinion publique à l'adoption de cette solution,

« Décide enfin que l'Union Internationale adressera cette résolution au B.I.T. et que les Fédérations affiliées la porteront à la connaissance de leurs gouvernements respectifs. »